

Chers amis

Comme chaque année, **la première semaine de novembre est consacrée à la promotion de la Finance Solidaire**, cette forme de finance s'appuie sur des épargnants qui cherchent à donner du sens à leurs économies. Elle finance en France ou dans le monde des actions qui comportent une plus-value sociale importante comme le financement de logements pour les plus défavorisés, l'accès à la terre des jeunes, le développement de l'agroécologie, la création d'emplois notamment par la microfinance, le développement des énergies vertes...

Pionnier de ce type de finance, dans lequel il s'est impliqué depuis le début des années 80, le CCFD-Terre Solidaire participe activement à sa promotion au sein de l'association FINANSOL qui labellise les produits financiers qui respectent des critères rigoureux. <https://www.finansol.org/quels-sont-les-produits-labellises/>

Fin 2019, Finansol estime le nombre des épargnants solidaires à 1,5 Millions et le montant de l'épargne labellisée Solidaire à 15,6 milliards d'euros, soit 0,28 % des placements financiers des français.

Il n'est pas besoin de pouvoir épargner beaucoup d'argent pour participer au mouvement. Avec vos économies, vous pouvez soutenir le CCFD- Terre Solidaire de deux manières :

- En devenant actionnaire de la SIDI, un opérateur financier filiale du CCFD -Terre Solidaire qui soutient dans les pays du Sud des Instituts de Microfinance qui développent des offres de microcrédit en zones rurales et des coopératives regroupant des petits producteurs agricoles. La SIDI est très fortement engagée dans la Transition Ecologie et Sociale. L'action SIDI ne coûte que 152€. <https://www.sidi.fr/etre-actionnaire-militant/>
- En plaçant tout ou partie de vos économies sur l'un des produits solidaires soutenu par l'association. Tout en permettant au gestionnaire du fond de soutenir des projets solidaires, vous pourrez alors faire le choix de donner au CCFD tout ou partie de vos gains. Voir <https://ccfd-terresolidaire.org/nous-soutenir/epargnesolidaire/decouvrez-nos-produits-5677>

Vous avez déjà des placements financiers (Assurance-Vie, Plan d'épargne entreprise (PEE)...) et vous souhaitez les conserver ? N'hésitez pas à demander à votre gestionnaire de fonds s'il a une option solidaire labellisée par Finansol sur laquelle vous pourriez placer tout ou partie du montant. Tous les PEE et de plus en plus d'assurances-vie en proposent. Et sinon, ce sera un moyen de le sensibiliser à l'épargne solidaire !

Vous avez des questions sur la Finance Solidaire, vous pouvez nous les poser sur [ccfd-sidi78@orange.fr](mailto:sidi78@orange.fr)

Merci de votre attention et de votre soutien

Cette année, 3 des partenaires de la SIDI sont à l'honneur :

- **Nutri'zaza**, a été choisie parmi 3 entreprises sociales pour illustrer la campagne. Cette société produit et commercialise des produits alimentaires avec l'objectif d'améliorer la nutrition infantile à Madagascar, un des pays les plus pauvres de la planète.
- **Cencoic**, une coopérative de producteurs de café de Colombie a gagné le 2 novembre le prix 2020 de la Finance Solidaire dans la catégorie « International » et **Sembrar Sartawi**, un institut de microfinance de Bolivie faisait partie des 5 nominés dans cette catégorie.

Et le CCFD – Terre Solidaire annonce un nouveau partenariat avec un grand de l'Economie Sociale et Solidaire : la **NEF**, une banque éthique créée en 1988.

-